

DÉCLARATION DE CHANGEMENT DE SITUATION

Ce document n'est pas à compléter par le salarié d'une entreprise mandataire de son personnel si celle-ci signale directement les changements de situation à la CFE • **Attention : ne compléter que la zone correspondant à votre changement de situation** • Tous les documents sont téléchargeables sur notre site www.cfe.fr

Nom : Prénoms :
 Numéro de sécurité sociale

• CHANGEMENTS CONCERNANT VOTRE ÉTAT CIVIL

Mariage Divorce Concubinage PACS
 Naissance Décès d'un ayant droit Ajout d'un ayant droit
Compléter, le cas échéant, l'imprimé « Attestation de la qualité d'ayant droit »

📁 Pièces à joindre :

- **Si mariage ou naissance :** photocopie du livret de famille à jour ou de l'acte de mariage ou de naissance.
- **Si divorce :** photocopie du jugement.
- **Si concubinage :** photocopie de l'acte de naissance, du passeport ou de la carte nationale d'identité du concubin(e).
- **Si PACS :** photocopie de l'acte de naissance, du passeport ou de la carte nationale d'identité de la personne en charge et l'attestation officielle confirmant l'inscription de la déclaration conjointe.

• CHANGEMENTS CONCERNANT VOS COORDONNÉES

Ces coordonnées peuvent être modifiées en ligne via votre espace personnel sur notre site [cfe.fr](http://www.cfe.fr), rubrique "Télé procédure".
 Nouvelles coordonnées à compter du

Adresse :

En cas de retour définitif en France, compléter l'imprimé « Demande de résiliation »

Tél. : Fax : E-mail :@.....

• CHANGEMENTS CONCERNANT VOTRE DOMICILIATION BANCAIRE OU POSTALE

Si changement de domiciliation bancaire ou postale, joindre un relevé d'identité bancaire ou postale.
Domiciliation bancaire ou postale : Si le règlement de vos cotisations est effectué par prélèvement automatique, vous devez envoyer impérativement une nouvelle autorisation en complétant l'imprimé « Demande de prélèvement automatique », que vous pouvez trouver sur notre site Internet.

• CHANGEMENTS CONCERNANT VOTRE SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE

Cochez ce qui correspond à votre nouvelle situation :

Salarié Travailleur indépendant Inactif Étudiant Retraité

- **Si votre situation a changé et que vous souhaitez maintenir votre affiliation à la CFE :**
 - vous devez compléter un nouveau dossier d'adhésion correspondant à cette nouvelle situation.
 - Pour cela, il suffit de télécharger ce bulletin d'adhésion sur notre site www.cfe.fr
- **Si vous ne souhaitez plus adhérer à la CFE :** vous devez compléter l'imprimé « Demande de résiliation », document également disponible sur notre site internet.

Fait à..... Le Signature :